

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télé. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://www.etudesfrancaises.laurentienne.ca>

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui, Amélie Hien
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

16^e année, N° 68, © février 2009

Dans ce numéro :

Ampère (1,4 ampères ou ampère) /
Branle-bas / Char (chauffer un) / Paradis /
Patinade (n.f.) / Transportation (des élèves) /
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24/24)



Matières à réflexions langagières :

(rencontré sur des emballages de produits)



- ◆ Polish Sausage = Polissez la saucisse
- ◆ Best Before = Mieux auparavant
- ◆ Not microwave safe = Pas coffre-fort à micro-ondes
- ◆ Machine Wash Cold = La machine lave à froid
- ◆ Do not tumble dry = Ne tombez pas à sec
- ◆ Lay Flat to dry = Posez l'appartement pour vous sécher
- ◆ Mixed Nuts = Écrous mélangés
- ◆ Bigfoot Snow Pusher = Revendeur de drogue de neige



Mot de la rédaction :

Le langagier paraît depuis 16 ans. Nos lecteurs continuent de nous envoyer leurs suggestions et remarques sur la langue française, et nous les en remercions sincèrement. C'est grâce à eux que l'équipe trouve l'énergie et l'inspiration nécessaires pour poursuivre ce projet commencé bien modestement en 1993, au Département d'études françaises de l'Université Laurentienne, et qui, par le truchement des technologies de l'information, atteint maintenant des lecteurs de tous les coins du pays et d'ailleurs.

Nouveau cette année : Le langagier entretient une rubrique dans le portail communautaire de la Ville du Grand Sudbury, [ouisudbury.ca](http://www.mysudbury.ca/Portal/default2.htm?lang=fr), que l'on peut consulter en visitant le site <http://www.mysudbury.ca/Portal/default2.htm?lang=fr>. Les passionnés de questions de langue peuvent aussi communiquer avec Le langagier à l'adresse : lelangagier@ouisudbury.ca et proposer des termes qui ont piqué leur curiosité. Au plaisir de vous lire!



AMPÈRE (1,4 ampères ou ampère)

Une lectrice de Montréal nous demande de commenter une erreur que les utilisateurs du français en milieu bilingue commettent fréquemment en utilisant le pluriel alors que l'énoncé ne porte que sur une unité de mesure.

D'abord, le terme lui-même. À l'exemple de plusieurs autres unités de mesure (volt, du physicien italien Volta; roentgen, du physicien allemand Röntgen; curie, de la physicienne française Curie; sievert, du physicien suédois Sievert, etc.), ampère est le nom du physicien français André Marie Ampère. C'est l'unité de mesure d'intensité de courant électrique.

Contrairement à l'anglais qui utilise le pluriel dans une expression comme *This motor runs on 1,4 amps*, le français, langue analytique, reconnaît que l'énoncé porte sur un seul ampère, même si la valeur contient une fraction. Cette règle s'applique à tous les contextes semblables : 1,9 million de dollars, 1,3 kilomètre, 1,5 heure, 1,7 tonne.

BRANLE-BAS

Un lecteur nous dit se souvenir d'une expression que sa mère utilisait pour décrire les grands travaux ménagers.

« J'ai fini mon branle-bas du samedi. »
D'où vient cette expression?

Ce fut d'abord un terme marin qui signifiait le fait de plier les branles (les hamacs dans lesquels couchaient les équipages, près des canons). Faire le branle-bas de combat, c'était l'ensemble des préparatifs d'un navire de guerre avant le combat. La langue familière a élargi le sens de l'expression pour signifier « faire du remue-ménage », « déplacer des objets ».

CHAR (chauffer un)

Une élève de 5^e secondaire d'une école du Québec demande si l'expression chauffer un char est correcte et acceptable. La question de cette élève est pertinente et elle donne lieu à des découvertes très intéressantes sur l'origine des expressions et des mots que nous utilisons dans la langue familière au Québec et au Canada français.

Quand emploie-t-on chauffeur et conducteur? En français moderne, ces deux termes recouvrent à peu près la même réalité quand il s'agit de nommer la personne au volant d'une voiture, mais ce ne fut pas toujours le cas en français. Conducteur est le terme le plus ancien (XIV^e s., du latin *con* et *ductor*, celui qui dirige, qui mène). Il s'est dit d'abord de la personne qui conduisait des animaux, puis une diligence, ensuite un train, et enfin une automobile (fin du XIX^e s.). Quant à chauffeur, sa création est plus récente (XVII^e siècle) et vient de chauffer (latin *calefacere* « rendre chaud »). Initialement, le terme désignait la personne qui entretenait le feu de la forge, du fourneau ou de la chaudière. C'est ainsi que les premières locomotives à vapeur avaient un chauffeur (celui qui alimentait la chaudière en charbon), et un conducteur (celui qui conduisait la locomotive). Il est intéressant de

noter que les premières automobiles fonctionnaient à la vapeur, avant l'invention du moteur à essence. Ces voitures avaient donc besoin d'un **chauffeur** et d'un **conducteur**, mais la même personne pouvait remplir ces deux fonctions.

La langue familière au Canada a conservé **chauffer** en parlant de conduire une automobile (ce sens n'existe pas ailleurs dans la francophonie). On entend donc encore au Québec et au Canada français l'expression **chauffer une voiture**, même si le conducteur ne chauffe plus la chaudière de son automobile.

En ce qui concerne le mot **char**, voilà un terme qui nous renvoie assez loin dans le temps. Il vient du latin *carrus* qui l'avait emprunté au gaulois (la langue d'Astérix!!!). Il désignait alors une voiture rurale tirée par un animal : boeuf, puis cheval. Le français a formé les expressions **char à foin**, **char à bancs** (pour transporter les passagers) et **char d'assaut**. Ce dernier sens est le plus compris en France. Si un Québécois dit à un Français qu'il a un gros **char**, le Français pensera qu'il s'agit d'un **char d'assaut**, ou il sourira gentiment en reconnaissant ce régionalisme canadien. Au Québec, nous avons encore des **chars allégoriques**. À Montréal, il y avait les **petits chars** (transport des personnes en tramway) et les **gros chars** (transport sur rail).

Le mot **char** est bien ancré dans notre langue populaire, quoi qu'en pensent les puristes. Il a donné lieu à des expressions absolument savoureuses comme : « Cré Paul, tu t'es grayé d'un beau **char**! » « Ton affaire, ça ne vaut pas les gros **chars** ». Il ne faut donc pas condamner ces expressions puisqu'elles appartiennent à notre bagage linguistique accumulé depuis au moins Astérix le Gaulois. Mais l'important est de savoir que, dans un contexte approprié, il faut dire **conduire** une voiture, et que dans un autre, moins formel, **chauffer** un **char** est tout à fait acceptable.

PARADIS

Durant la période des Fêtes, on a dû vous souhaiter « le **Paradis** à la fin de vos jours », comme le veut la tradition. Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi nous utilisons ce terme, **Paradis**, pour évoquer la destination ultime de nos bonnes âmes?

Le mot **Paradis** remonte aux premiers siècles de la Chrétienté (vers 980), mais il va chercher ses racines encore plus profondément dans l'histoire, par le grec

paradeisos « jardin entouré de murs où les rois et les nobles perses tenaient leurs bêtes sauvages » et par le persan *pardêz*, qui signifiait une enceinte, un jardin idéal (voir jardin, dans notre numéro 54, mars 2004). Il était logique que la tradition chrétienne plaça Adam et Ève dans un jardin merveilleux, sur le modèle grec et perse, appelé **Paradis terrestre**. Par extension, le mot désigne, au figuré, un lieu de bonheur, de félicité. Vous comprenez alors pourquoi les maîtres de ce monde adorent les « **paradis** fiscaux »!

PATINADE (n.f.)

Lorsque vous allez patiner sur la piste du lac Ramsey, dites-vous « faire du **patinage** » ou « faire une **patinade** »?

Apparu récemment au Québec, le néologisme **patinade** a reçu son véritable coup d'envoi à l'occasion d'une campagne pancanadienne commanditée par Canadian Tire en février 2006 : *La grande patinade*. Le français avait déjà **patinage** (dérivé de **patiner**) pour signifier la pratique du patin sur glace. Par son suffixe *-age*, **patinage** appartient à la série de mots issus du latin classique se terminant par *-aticum* ou *-atique*. Le terme est donc en bonne compagnie et est utilisé dans des expressions comme **patinage** artistique et **patinage** de vitesse.

Notons que le suffixe *-ade* en français est issu du provençal, de l'espagnol et de l'italien et est surtout utilisé en langue populaire pour former, à partir d'un verbe, des noms indiquant une action, avec un sens de ponctualité de l'événement (contrairement au suffixe *-age* qui traduit une action répétée et générique). C'est ainsi que le français a formé bousculade (de bousculer), engueulade (d'engueuler), rigolade (de rigoler), baignade (de baigner), etc. En ce sens, **patinade** respecte le mode de formation des noms en langue familière et devrait jouir d'une longue vie en français canadien.

TRANSPORTATION (des élèves)

Lu dans un dépliant d'information concernant le transport des écoliers : « Nous informons les parents que la *transportation* des élèves sera assurée par la compagnie X. » Il est évident que l'auteur de cette phrase avait plutôt à l'esprit le terme anglais *transportation*. Mais il n'aurait pas employé ce terme s'il avait su que **transportation** a un sens très restreint en français, soit le sens juridique de « transport d'un

condamné dans une colonie ». (Pauvres écoliers!) Comment expliquer ce sens particulier de **transportation**, et le terme plus général, **transport**, qu'il faut lui préférer?

Transportation est une création relativement récente en français (vers 1519), emprunté directement au dérivé latin *transportatio*. Ce mot savant signifiait « émigration » et son usage s'est restreint à l'appareil judiciaire. De son côté, le mot **transport** est issu de **transporter** (du lat. *transportare*) et a suivi la filiale latin-ancien français-français moderne depuis son attestation en français vers 1180. Il signifie le fait d'amener qqch ou qqn d'un endroit vers un autre.

On parle aujourd'hui de **transport** de personnes et de marchandises; de moyens de **transport**. Au figuré, le mot se dit d'une vive émotion qui vous transporte hors de votre état normal. Le chant national *La Marseillaise* contient ce sens : « Français, pour nous, ah, quel outrage!? Quels **transports** il doit exciter! » Au Canada, nous sommes plus pragmatiques et nous disons plutôt à un ami qui s'excite : « Modère tes **transports**! ».

VINGT-QUATRE HEURES SUR VINGT-QUATRE (24/24)

La langue commerciale fait grand usage de ce type d'expression, ainsi que de son abréviation chiffrée 24/24. Il en va de même pour sept jours sur sept (7/7). Le français hésite encore à se lancer dans ces expressions lourdes et répétitives comme « vingt-quatre heures sur vingt-quatre » ou « vingt-quatre heures sur 7 jours » (24/7) et préfère des énoncés plus clairs du type *jour et nuit*, à toute heure du jour ou de la nuit, tous les jours de la semaine (7 jours). En certains contextes (publicité, tableaux, affiches), on pourra utiliser ces raccourcis de la langue commerciale, mais il faut les éviter dans un texte suivi.



Avez-vous des suggestions pour Le langagier?

Composez
le (705) 675-1151, poste 4305,
le 1-800-461-4030 (sans frais),
poste 4305
ou le (705) 675-3546
ou envoyez un courriel :
langagier@laurentienne.ca